



FORMATIONS PROFESSIONNELLES

www.cemea-aquitaine.asso.fr

DEJEPS

Spécialité Animation Socioéducative ou Culturelle

Mention :

« DÉVELOPPEMENT de PROJETS, TERRITOIRES et RÉSEAUX »

action homologuée de niveau III – classifiée au RNCP

2012 / 2014

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES :

ORGANISATEUR :

CEMEA Aquitaine : 9/11 rue Permentade, 33000 BORDEAUX

Tel : 05 56 69 17 92

fax : 05 56 69 62 90

secretariat@cemea-aquitaine.asso.fr

LOCALISATION : BORDEAUX – COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

ZONES DE RECRUTEMENT : FRANCE TOUTES RÉGIONS -EUROPE

FORMATION EN ALTERNANCE

TESTS DE SÉLECTION : JEUDI 4 - VENDREDI 5 OCTOBRE 2012

RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE :

1. VENDREDI 8 JUIN 2012, 10H/12H, BORDEAUX
2. VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2012, 10H/12H, BORDEAUX

DATE DE DÉBUT DE FORMATION : LUNDI 5 NOVEMBRE 2012

DATE DE FIN DE FORMATION : MARDI 19 JUIN 2014

DURÉE DE FORMATION :

1. 750H en centre de formation (parcours complet – allègements possibles selon pré requis)
2. 1850H en entreprise (parcours complet – allègements possibles selon pré requis)

COUT TOTAL MAXIMUM : 9950.00€ TTC (13.26€/heure)

FINANCEMENTS :

- **OPCA** via prises en charges CIF – UNIFORMATION pour les salariés
(date limite de dépôt du dossier de demande de prise en charge financière à Uniformation : 30/04/12)
- **PÔLE EMPLOI** via dispositifs particuliers aux droits ouverts (contacter Pôle Emploi ou Mission Locale)
- **CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE** via aides individuelles



CONDITIONS D'ACCES AU DEJEPS :

Pour la candidature :

Les exigences préalables obligatoires pour accéder à la formation, prévues à l'article 10 du décret n°2006-1418 DU 20/11/08 sont les suivantes :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV et/ou de niveau III du champ de l'animation enregistré au RNCP,
- soit attester de tout autre diplôme de niveau IV et pouvoir attester d'une expérience d'animation continue ou discontinue de 6 mois (900 heures minimum),
- soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles et/ou bénévoles (1600 heures minimum),
- être titulaire de l'attestation de formation au premiers secours (AFPS – PSC1).

Pour les tests de sélection :

Les conditions techniques, pédagogiques et financières suivantes conditionnent l'entrée en formation :

- attester d'une prise en charge financière du coût pédagogique intégral de la formation,
- attester d'une rémunération valide pour la durée totale de la formation,
- attester d'un lieu d'exercice de l'alternance cohérent avec la formation pour toute sa durée, permettant a priori "le pilotage et la coordination d'un projet d'action", support aux épreuves de certification.

INFORMATIONS TECHNIQUES :

Aire de recrutements : France toutes régions et Europe.

Modalité d'entrée : pré requis et test de sélection

Public visé pour la session : demandeurs d'emploi et salariés

Certification préparée: diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, diplôme e niveau III, classifié au RNCP.

Métier préparé : animateur socioculturel de niveau cadre B de la FPT, coordinateur de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, chef de service, responsable de secteur, etc...

Suite de parcours qualifiant envisageable : DESJEPS, diplômes de la filière universitaire.

Codification ROME : G1204, K1307

STRUCTURATION DE LA FORMATION :

Le DEJEPS est structuré en 3 modules :

- **MODULE 1 : « CONCEPTION D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT ».**
Contenus : connaissance de l'environnement professionnel, de la structure, des publics et des populations, méthodologie du diagnostic et du projet.
- **MODULE 2 : « COORDINATION ET MISE EN OEUVRE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT »**
Contenus : gestion des ressources humaines, animation de réseaux professionnels / bénévoles, gestion financière et administrative, logistique et ressources matérielles, communication, évaluation du projet.
- **MODULE 3 : « DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES »**
Contenus : éducation populaire, droit institutionnel, histoire de l'animation et courants pédagogiques, dynamique des groupes, logiques participatives, mobilisation et constitution de collectifs, formation, partenaires de l'intervention sociale et socioéducative ou culturelle.

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES :

Ce DEJEPS possède les particularités suivantes :

- **SÉJOURS A L'ÉTRANGER** : session de 15 jours à l'étranger incluse dans la prestation,
- **SÉJOURS EN INTERNAT** : session délocalisée co-construite dans le cadre d'un projet collectif des stagiaires,
- **POST FORMATION** : stages conventionnés à l'étranger (14 à 24 semaines) proposés à l'issue de l'action.

Les dossiers de candidature, devis et autres informations sur l'action sont disponibles à compter du 31/01/12.

Date limite de dépôt des candidatures : 21/09/12

RENOUVELLEMENT D'HABILITATION DRJSCS EN COURS.